

Les entreprises et organisations bruxelloises s'ouvrent toujours plus aux logiciels libres

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles (CCIB), l'Union des Entreprises de Bruxelles et la société Alunys, une société de services informatiques bruxelloise spécialisée en intégration de logiciels libres, ont mené pour la seconde année consécutive une enquête auprès de 102 entreprises privées et organismes publics¹ de la Région bruxelloise afin de situer leur position face aux logiciels libres. L'enquête de 2006 avait témoigné d'un intérêt manifeste pour ces logiciels offrant l'ensemble des services IT dans des conditions très avantageuses (voir encadrés). Cette tendance allait-elle se poursuivre ? Il semble bien que oui.

Ainsi, la notoriété des logiciels libres va croissant auprès des entreprises et organismes bruxellois : 72% les connaissent, contre 60% l'an dernier. Et particulièrement les grandes entreprises (91%) et les organismes publics (81%). Les logiciels les plus connus sont le système d'exploitation Linux (88%), Open Office (79%), le serveur web Apache (49%) et la messagerie Open-Xchange (36%).

Mieux, 44% des répondants disent utiliser effectivement des logiciels libres, alors qu'ils étaient 39% en 2006. Sans surprise, c'est surtout le fait des grandes entreprises et des organismes publics, ces derniers étant pour la plupart équipés en logiciels libres dans la Région bruxelloise. Cette bonne pénétration s'explique également par le fait que dans les grandes entreprises, on utilise généralement plusieurs serveurs dans lesquels les logiciels propriétaires et libres se côtoient et sont parfaitement complémentaires. Les logiciels les plus utilisés sont Linux, Open Office et Apache. A noter, une légère percée de Asterisk, le logiciel de VoIP (téléphonie par Internet).

Ceux qui ne les utilisent pas encore seraient prêts à l'envisager pour diverses raisons : en tête la possibilité de maîtriser ses coûts (88%) et la légalité (65%) étant donné que la plupart des logiciels libres sont gratuits, mais aussi la liberté (58%) et la sécurité (50%), la sauvegarde et la pérennité des données étant assurée. Pour les réfractaires, il s'agit surtout d'un problème de méconnaissance et d'une difficulté à changer les habitudes: rien d'insurmontable, sommes toutes.

On constate donc que les logiciels libres conquièrent lentement mais sûrement les entreprises comme les organisations non-marchandes de la région. Celles-ci ont manifestement bien compris qu'ils offrent aujourd'hui toutes les possibilités IT dont elles ont besoin pour fonctionner efficacement, dans de bonnes conditions financières et opérationnelles. L'avenir de l'intégration des logiciels libres à Bruxelles semble donc prometteur.

¹ L'échantillon comprend 75% d'entreprises privées et 25% d'organismes publics et non-marchands. On y distingue les organisations de moins de 10 personnes, comme les indépendants, professions libérales ou petites entreprises et asbl (44%) et les plus grandes structures (58%).

Les logiciels libres proposent des solutions efficaces et à moindre coût

Il est généralement admis aujourd'hui que les logiciels libres ou « Open Source » représentent une alternative réelle pour les entreprises et les organisations soucieuses de trouver des solutions informatiques efficaces à moindre coût et affranchie du système des licences propriétaires, le tout dans une éthique de fonctionnement respectueuse du contexte légal. Parfaitement complémentaires avec l'univers Windows ou Mac, les solutions libres s'intègrent avec souplesse dans tout système informatique existant et couvrent un large éventail de besoins.

D'après Alunys, « ces caractéristiques font de l'Open Source une solution de prédilection pour les organismes non-marchands et les entreprises du secteur public (ONG, asbl, institutions, administrations, etc.), mais également pour les petites et moyennes entreprises. Tous les secteurs d'activité peuvent en bénéficier et adapter les logiciels aux besoins les plus pointus, grâce à l'accès au code source qui caractérise les solutions libres. »

Quatre bénéfices de l'Open Source :

- Une maîtrise des coûts, grâce à l'utilisation libre du logiciel.
- Une interopérabilité accrue grâce au développement de standards pratiques et efficaces, tels que le système d'exploitation GNU Linux, le serveur web Apache ou la messagerie Open-Xchange.
- Une plus grande flexibilité, innovation et adaptabilité aux besoins et métiers spécifiques à chaque entreprise, du fait de l'accès au code source.
- Un renforcement constant de la qualité, de la sécurité, de la pérennité et de l'indépendance des systèmes informatiques des entreprises.

Les logiciels libres, dits également « Open Source » proposent plusieurs solutions informatiques, dont les plus connus sont :

- 0 le système d'exploitation GNU Linux
- 0 l'application de bureautique Open Office
- 0 le serveur internet Apache
- 0 le serveur de messagerie Open-Xchange
- 0 le système de téléphonie Asterisk
- 0 le serveur de fichiers Samba